

Exp. L'Interfédé
Rue Marie-Henriette 19-21 • 5000 Namur

La revue trimestrielle
du secteur de l'insertion
socioprofessionnelle
Trimestriel • 2^e trimestre 2020

NUMÉRO

92

L'essor

L'interfédé
CISP



Le
programme
de formation
2020-2021

∴ Sommaire



Le numéro 93
sortira
en septembre 2020
Son thème :
L'économie sociale,
une alternative pour le
public CISP
Contact : Véronique
KINET 081/74.32.00
E-mail :
secretariat@interfedede.be

Édito	3
Offres plateformes	4
Les Groupes d'échanges de pratiques ou GEP	5
GEP Communication	5
GEP Construction	6
GEP Orientation	7
GEP Parcs et jardins	8
GEP Services aux personnes	8
Les Mijotés du secteur	9
Connaissance du secteur	10
CISP Kesako ?	10
Statut du stagiaire	11
Publics des CISP	12
Stages en entreprise : quel projet pédagogique ?	13
Métier	14
Mon métier formateur, formatrice en CISP	14
Être secrétaire en CISP aujourd'hui	15
Directeur, directrice, chef d'orchestre ?!	16
Public spécifique	17
Personnes étrangères : droit de séjour, formations et marché du travail	17
Handicap et formation	18
Les stagiaires CISP et le milieu carcéral	19
Socio-pédagogique	20
Des outils numériques en formation	20
Les stagiaires manifestent des résistances	21
Accompagner les stagiaires à développer leur pouvoir d'agir	22
Compétences transversales et Savoir-Faire Comportementaux (SFC) en situation professionnelle	23
Le secret professionnel en CISP	24
Formations thématiques	25
La Gestion mentale ou comment apprendre à apprendre	25
La théorie des intelligences multiples	26
Sécurité	27
Brevet de sécurité - VCA	27
Calendrier	28
Projet Start Digital	30
L'Interfedé évalue l'impact social de ses formations	31
La reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP	31
Formations techniques des partenaires	32
Formations en gestion et en ressources humaines	33
Soutenir la formation continuée	33
Les ressources	34
Contacts utiles	34
Infos pratiques : comment s'inscrire ?	35
Plan d'accès	35

“Ce qui fait les CISP, c’est leur grande faculté d’adaptation”.¹

ÉDITORIAL

La crise sanitaire actuelle et les mesures de confinement/déconfinement ont et auront des impacts durables et importants sur les CISP. De nombreux CISP actifs dans les secteurs de l’Horeca ont dû suspendre leurs activités, comme d’autres qui ne peuvent fonctionner en appliquant les mesures de distanciation. A terme, certains centres risquent même de devoir fermer leurs portes.

Malgré les difficultés, de nombreux centres se sont engagés dans des actions citoyennes et solidaires en fabriquant des masques et des visières en 3D, livrant des repas ou ouvrant une banque alimentaire, distribuant des paniers de fruits et légumes bio, des colis alimentaires et bien d’autres actions encore.²

De nombreux centres ont aussi réinventé leur mode de travail. Ils ont mis en place des formations en ligne, ont podcasté des modules, ont gardé le contact avec les stagiaires par divers canaux de communication, Tous ont tenté en fonction de leur moyen et de la particularité de nos publics de maintenir la formation ou à tout le moins un lien social essentiel.

La crise nous a amené à nous adapter, à adapter notre mode de fonctionnement. Peut-être ne devons-nous retenir que cela. Elle confirme que nous sommes des êtres sociaux, c’est là le cœur de notre métier. Et nous innovons afin de le rester en permanence. La crise est aussi pour nous source d’apprentissage : mise en place d’une nouvelle organisation, utilisation du numérique, du télétravail.... Pour beaucoup, nous aurons en ces différents domaines avancés à pas de géants.

L’interfédé, elle aussi, en profite pour rebondir et proposer de nouveaux champs d’action de formation pour les travailleurs et pour en renforcer d’autres. La crise a renforcé notre conscience de l’importance du numérique. Le projet Start Digital, dans lequel nous nous étions engagés avant la crise avec les partenaires de la formation professionnelle et de l’enseignement, a pour objectif de consolider les compétences numériques de base des demandeurs d’emploi adultes peu scolarisés mais aussi de réfléchir à la digitalisation de la société et au rôle des CISP. Plusieurs formations liées aux compétences et aux outils numériques, un groupe d’échange de pratiques (GEP) sur cette thématique et, sur demande, des accompagnements des équipes pédagogiques sont prévus.

Suite à l’étude sur les besoins en compétences menée en 2018, le travail de transformation de l’offre de formation se poursuit. Une des recommandations de cette étude étaient de mieux ancrer les formations dans la pratique et de les rapprocher du terrain. Ainsi, nous vous proposons : plus de GEP et la création d’un nouveau GEP concernant les métiers des services aux personnes en 2021.

Autre nouveauté : organiser des formations entre CISP d’une même plateforme sous régionale afin de mieux coller aux besoins de ceux-ci, y compris sur les modalités pratiques.

Le programme de formation que nous proposons aux travailleurs du secteur s’étend désormais sur une plus longue période, c’est-à-dire jusqu’à fin 2021 afin de permettre une meilleure programmation de la participation des travailleurs.

Nous vous souhaitons une bonne reprise d’activités et vous rappelons que nous pouvons vous soutenir dans vos projets de formation pour un travailleur, plusieurs, l’équipe entière et celles des centres de la plateforme. Revenez-nous mais pas trop vite ! ●

FRÉDÉRIC ANDRIEN,

Président de l’Interfédé

¹ Librement inspiré de Socrate : “Ce qui fait l’homme, c’est sa grande faculté d’adaptation”.

² Voir <https://www.interfede.be/quelques-nouvelles-de-nos-cisp-en-mode-confinement/>

Offres plateformes

La formation s'invite dans votre plateforme CISP

Grande nouveauté, nous vous proposons de délocaliser le programme de formation de l'Interfédé dans les plateformes. Plusieurs CISP de votre plateforme expriment les mêmes besoins et envies de formation ? Vous êtes plusieurs à être intéressés par une formation proposée par l'Interfédé ? Nous vous proposons alors de l'organiser dans votre sous-région ! Voici les détails pratiques.

Les demandes :

- Sont à transmettre à l'Interfédé via les représentants plateformes ou la Coordinatrice réseau CISP.
- Sont à introduire entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juin 2021.
- Les thématiques sont prioritairement celles du programme de formation 2020-2021. Des formations des programmes antérieurs peuvent être organisées en fonction des budgets. Les thématiques qui n'ont pas été proposées dans un programme de formation de l'Interfédé ne peuvent être introduites.
- Plusieurs plateformes proches géographiquement peuvent introduire ensemble une demande.
- La formation sera organisée pour minimum 3 centres.
- Le contenu, la méthodologie et la temporalité peuvent être adaptés avec l'Interfédé et l'opérateur de formation.

Les inscriptions :

- Via la plateforme d'inscription aux formations de l'Interfédé sur le site www.interfedebelgium.be
- Obligation de rassembler 8 personnes minimum. Aucune limite maximale par centre n'est fixée préalablement.
- Les participants devront travailler dans un centre CISP de la/des sous-région(s) concernée/s.

L'opérateur :

Les opérateurs sont ceux prévus pour le programme de formation de l'Interfédé sauf :

- Si le projet concerne une thématique d'un programme antérieur.
- Si le projet ne peut être organisé dans un délai raisonnable avec l'opérateur prévu.

L'Interfédé devra alors réaliser un appel d'offre pour trouver un opérateur. Le délai de mise en œuvre de la formation est alors fixé à maximum 6 mois.

Financement :

- En fonction des budgets disponibles.
- Le prix est le même que celui proposé par l'Interfédé : 15€ ou 80€ par jour (en fonction du thème).
- Le catering de maximum 7,5 € TVAC/participant est pris en charge par l'Interfédé. Ce montant couvre le repas de midi et les boissons.
- Les frais de déplacement de formation et de supports pédagogiques facturés par l'opérateur sont pris en charge par l'Interfédé.



Les Groupes d'échanges de pratiques ou GEP

GEP Communication

Vous avez du mal à remplir vos formations ? Les partenaires ne connaissent pas ou mal ce que vous proposez ? Ils ne comprennent pas bien la méthodologie des CISP ? Vos supports promotionnels ne sont pas actualisés, ou ont pris un coup de vieux ? Vous aimeriez avoir un site internet ? Vous voulez redynamiser votre image ? Autant de questionnements que nous vous proposons d'aborder ensemble.



Pour qui ?

Tous.tes les travailleur.euse.s qui souhaitent travailler la communication de leur centre et du secteur des CISP.



Objectifs ?

Partager et/ou construire des outils pratiques pour soutenir la communication des CISP.



Comment ?

Les contenus (outils ou pratiques) sont partagés et créés par les participant.e.s, directement en lien avec leurs pratiques quotidiennes. L'organisation et le choix des contenus sont co-construits avec les propositions du groupe en formation. Des séances seront proposées sur des thèmes précis afin d'approfondir la maîtrise d'outils ou de méthodologies de communication : utilisation des réseaux sociaux, développement d'une stratégie de partenariat, outils de communication interne, plan de communication...

En pratique :

Date :

L'agenda est fixé avec les participants.

Animatrices :

Anaïs Mathieu et
Françoise Robert
(Interdédé)

Prix :

15 euros/jour

Lieu :

Interdédé (Namur)



GEP Construction



En pratique :

Date :

Le calendrier est fixé avec les participants.

Animateurs :

Raphaël Claus
(Interfédé) et
Véronique Dupont
(Aleap)

Prix :

Gratuit

Lieu :

Interfédé (Namur) ou dans les différents CISP participant au GEP.



Depuis octobre 2018, le Groupe d'échanges de pratiques s'est tout d'abord penché sur l'opportunité que représente la Validation des compétences et ses atouts pour les stagiaires ainsi que les leviers et les freins. Par la suite, le groupe a entamé la production de supports pédagogiques autour du parachèvement, et plus particulièrement de l'isolation. Le groupe est toujours à la recherche de nouveaux volontaires désireux de partager leur expérience pédagogique !



Pour qui ?

Tous.tes les travailleurs.euses des CISP actifs.ves dans ce secteur.



Objectifs ?

- > Identifier les besoins des centres et les pistes à mobiliser pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des stagiaires des filières bâtiment.
- > S'outiller sur le plan pédagogique par le partage et la production de ressources communes en lien avec les filières du bâtiment :
 - identifier et échanger des ressources et des pratiques pertinentes pour la formation des stagiaires en CISP ;
 - construire des supports pédagogiques à l'attention des formateurs et des stagiaires ;
 - consigner les réflexions et les outils dans une plateforme pédagogique créée à cet effet.



Comment ?

Il s'agit d'un espace de rencontre, d'échange, de création, de production collective... Les contenus (outils ou pratiques) sont partagés et créés par les participant.e.s, directement en lien avec leurs pratiques quotidiennes. L'organisation et le choix des contenus sont co-construits avec les participant.e.s du GEP.



Les Groupes
d'échanges
de pratiques

GEP Orientation

Actif depuis 2016, ce Groupe d'échanges de pratiques a produit de nombreuses fiches pédagogiques, où sont analysés, après les avoir expérimentés, des outils utiles à la pratique professionnelle des CISP en matière d'orientation. Nous vous proposons de poursuivre ce travail, afin d'outiller au mieux les travailleurs.euses actifs.ves en orientation.



Pour qui ?

Tous.tes les travailleurs.euses du secteur actifs.ves en orientation.



Objectifs ?

- > Identifier les besoins des centres.
- > À partir de l'expérimentation d'outils apportés lors des séances de travail et du partage de pratiques :
 - construire ensemble des points de repère, des balises, des points d'attention individuels et collectifs soutenant le travail d'orientation dans notre secteur.
 - élaborer ensemble une grille d'analyse de nos pratiques et outils.
 - identifier les leviers et freins pour produire des perspectives de travail futures.
 - consigner les réflexions et les outils dans une plateforme pédagogique créée à cet effet.



Comment ?

Il s'agit d'un espace de rencontre, d'échange, de création, de production collective, de formation par la pratique... Les contenus (outils ou pratiques) sont partagés et créés par les participant.e.s, directement en lien avec leurs pratiques quotidiennes.

L'organisation et le choix des contenus sont co-construits avec les participant.e.s.

En pratique :

Date :

L'agenda est fixé avec les participants.

Animatrices :

Véronique Dupont (ALEAP) et Corinne Lecerf (Interfédé)

Prix :

15€ par jour

Lieu :

Interfédé (Namur)



GEP Parcs et jardins

C'est le premier GEP créé par l'Interfédé. Il a à son actif une impressionnante production ! Nombreux sont les supports et outils pédagogiques en tout genre. Une nomenclature du feu de dieu, des quizz plus retards les uns que les autres, des fiches qui guident formateur.rice.s et stagiaires dans leur évaluation, un imagier d'outils... Impossible de les citer tous tellement le panel est impressionnant. Ils sont accessibles sur demande via l'intranet de l'Interfédé.

Vous partagez l'objectif de vous outiller et d'améliorer vos pratiques dans cette filière ? Rejoignez ce GEP qui est en demande de forces vives et de personnes motivées !

En pratique :

Date :

L'agenda est fixé avec les participants.

Prix :

15 euros/jour

Lieu :

Interfédé (Namur)



Pour qui ?

Tous.les travailleurs.ses actifs.ves dans une filière verte.

- > L'organisation d'un soutien au CISP pour la prise en main des nombreux outils pédagogique.
- > L'organisation de journées d'échanges de pratiques sur des thèmes particuliers.
- > Le développement d'outils numériques.
- > Un soutien à la validation des compétences.



Objectif ?

Rassembler les travailleurs.euses des filières vertes pour soutenir les pratiques.



Comment ?

Le plan d'action du GEP est à construire avec les participant.e.s. Ce groupe est avant tout un lieu pour se retrouver entre travailleurs.euses des mêmes filières, et partageant les mêmes préoccupations.



Contenu ?

Le GEP a organisé une consultation de travailleurs.ses des filières vertes. Des axes de travail ont été définis notamment :

- > La poursuite de la production de supports à assembler dans une malle pédagogique.



En pratique :

Date :

Le calendrier sera fixé avec les participants.

Prix :

15€ par jour

Lieu :

Interfédé (Namur)

GEP Services aux personnes

Les métiers d'aide familial.e, aide-soignant.e, auxiliaire de l'enfance, éducateur.rice ont fait l'objet d'un référentiel de l'Interfédé en 2015. Entre-temps, les métiers de l'aide aux personnes subissent des modifications profondes avec, notamment, la nécessité d'obtenir un diplôme d'aide-soignant(e) pour exercer la profession, la nouvelle délégation d'actes infirmiers, etc. Ces différentes évolutions et leurs impacts sur vos formations vous posent question ? Vous souhaitez partager vos pratiques et créer de nouveaux outils ? Ce GEP s'inscrit dans une démarche participative et collaborative pour ensemble trouver des pistes pour vous aider dans votre métier.



Pour qui ?

Tous.les travailleurs.euses du secteur actifs.ves dans les filières aide familial.e, aide-soignant.e, auxiliaire de l'enfance, éducateur/trice.



Objectifs ?

Une première séance de travail permettra de faire émerger les besoins en termes de pratiques, de ressources et/ou d'accompagnement autour des métiers du service à la personne. Sur cette base et en lien avec les travaux menés jusqu'à présent, un plan de travail sera établi pour les différentes rencontres. Les productions du groupe seront mutualisées via l'intranet de l'Interfédé.



GEP Horeca - Les Mijotés du secteur

Intéressé.e de partager vos pratiques et de rencontrer d'autres travailleurs.euses de la filière Horeca ? Vous souhaitez voir comment ça se passe ailleurs et vous confronter à d'autres réalités ? Cuisiner avec vos stagiaires dans un endroit inconnu, où vos plats seront dégustés par vos pairs stimule votre créativité ? Venez rejoindre cette communauté de pratiques en participant à ce rendez-vous annuel des professionnels de la cuisine. Vous aurez la chance de voir votre création publiée dans un livre de recettes spécial CISP.



Pour qui ?

Pour les formateurs.trices actifs.ives dans le secteur de l'Horeca : commis de cuisine, boulangerie...



Objectif ?

Se retrouver entre professionnels du secteur Horeca pour échanger sur son métier et ses pratiques de formateur en CISP.



Comment ?

Chaque centre qui souhaite participer crée une équipe composée d'un formateur et de deux stagiaires.

Le projet se déroule en plusieurs étapes :

- > Première étape : chaque équipe invente une recette d'un amuse-bouche, d'une entrée, d'un plat ou d'un dessert.
- > Deuxième étape : inviter dans ses locaux une équipe pour expliquer cette recette. Cette rencontre est l'occasion de découvrir d'autres manières d'organiser le travail, d'allier pédagogie et impératifs économiques, de rencontrer de nouveaux collègues. Ce moment est important pour les formateurs.trices mais aussi pour les stagiaires.
- > Troisième étape : les équipes se retrouvent toutes au Cefor (Ecole de Promotion sociale à Namur) et cuisinent leurs recettes respectives. Les plats sont tous dégustés par l'ensemble des participants. Cette journée constitue un moment de partages et de rencontres entre travailleurs.euses et entre stagiaires.



En pratique :

Date :

Les échanges s'étendent d'avril jusque juin. L'évènement final se déroule un vendredi en juin.

Animateur.trice.s :

Des membres de l'équipe de l'Interfédé.

Prix :

Les produits indispensables à l'élaboration du plat pour max 6 personnes sont à la charge du centre qui a créé la recette. Limite max du budget : 45 euros.

Lieu :

Dans les CISP (échanges) et au Cefor (événement) à Namur, Boulevard Cauchy, 10 à Namur.



Les Groupes
d'échanges
de pratiques

CONNAISSANCE DU SECTEUR

CISP QUESAKO ?



En pratique :

Date :

Les 14
et 21 janvier 2021

Durée :

2 jours

Formateur.eur.trice.s :

Salima Amjahad
(AID), Raphaël Claus
(Interfedé), Juliette
Villez (Aleap) et Inès
Wilmet (Interfedé)

Prix :

30 €

Lieu :

Interfedé (Namur)

Participants :

A partir de 8
participants



Qu'est-ce que le secteur CISP ? D'où vient-il ? Où va-t-il ?

La formation parcourra le cheminement du secteur de sa création jusqu'à aujourd'hui, posera la question de ses enjeux, la place de chaque acteur et la manière dont la question de lutte contre l'exclusion sociale et économique le traverse.



Pour qui ?

Pour tous les travailleurs et travailleuses du secteur des CISP.



Objectifs ?

Découvrir le secteur des CISP et son contexte, son histoire, ses filiations, ses enjeux, son décret, les défis pour demain...

Faire le lien avec les centres d'où sont issus les participants et s'interroger ensemble de façon ludique et dynamique sur l'impact de cette histoire et de ses enjeux sur la manière d'y travailler aujourd'hui.



Contenu ?

- > Le secteur : le contexte, les enjeux, les grandes orientations qui le traversent, sa structuration et son histoire.
- > Les textes légaux qui cadrent son action.
- > Le public des CISP : qui est-il ? Quelle est sa réalité ? Comment vaincre l'exclusion ?



Comment ?

La formation s'appuie sur l'expérience et les connaissances des participants et alterne des échanges, des apports théoriques, des moments de réflexion personnelle et collective. Le tout dans une ambiance dynamique et participative.



Statuts du stagiaire

Candidat CISP ? Handicap ? INAMI ? ONEM ? Diplôme ? Comment s'y retrouver dans les différents statuts et situations des stagiaires ? Le décret CISP fixe les conditions d'accès aux formations CISP, mais souvent s'additionnent des contextes réglementaires régionaux, communautaires ou fédéraux. Cette formation fait le point sur le cadre juridique et administratif du stagiaire en formation et tout au long de son parcours pour vous aider à y voir plus clair.



Pour qui ?

Les travailleurs.euses des CISP qui s'occupent de l'accueil, du suivi des stagiaires pendant la formation et de leur accompagnement à la sortie du centre. Les participant.e.s doivent avoir une connaissance de base du secteur et du nouveau décret CISP.



Objectifs ?

- > Appréhender les réglementations pour recruter les stagiaires en condition d'éligibilité ou de dérogation.
- > Préserver les droits sociaux du stagiaire tout au long du parcours.
- > Constituer et tenir à jour les dossiers administratifs des stagiaires.



Contenu ?

- > Les conditions d'accès à la formation définies par le décret CISP et les différents statuts des stagiaires à l'entrée : bénéficiaire du revenu d'intégration, demandeur d'emploi, chômeur complet indemnisé, sans ressource, en invalidité, en situation de handicap...
- > Les documents administratifs nécessaires à l'entrée et en cours de formation, les démarches requises en interne et en externe.

- > La concordance entre les années d'études et le niveau de diplôme (CE2D ou CESS) et les équivalences possibles.
- > L'impact de la formation CISP sur les statuts des stagiaires.
- > Les aides à l'emploi potentielles accessibles aux stagiaires après le passage en CISP.



Comment ?

La méthode pédagogique s'appuie sur l'expérience professionnelle des participants. Elle articule étude de cas, lien avec la pratique et éléments théoriques basés sur les dispositions légales.



En pratique :

Date :

Les 11 et 15 mars 2021

Durée :

2 jours

Formatrices :

Marie-Paule Dellisse
et Juliette Villez
(Aleap)

Prix :

30 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Connaissance
du secteur

Comprendre nos publics pour les accompagner



En pratique :

Date :

Les 11 et 25 mai 2021

Durée :

2 jours

Formateur :

Philippe Pierson
(Cefoc)

Prix :

30 €

Lieu :

Interfédéré (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Difficile parfois de comprendre le comportement de certains stagiaires : peur, immobilisme, absentéisme, non recours aux droits sociaux... Pour comprendre ces comportements, repartons du contexte. Quelle est la réalité des stagiaires ? Quels sont les défis socioprofessionnels auxquels ils sont confrontés (parcours d'intégration obligatoire, logiques d'activation, dégressivité des allocations de chômage, contrat PIIS...)?

Quelles postures d'accompagnement adopter tout en tenant compte des contraintes liées au CISP ?



Pour qui ?

Tous les travailleurs et travailleuses du secteur des CISP.



Objectifs ?

- > Appréhender les publics CISP dans leurs différentes réalités quotidiennes en lien avec le cadre légal et un contexte centré sur l'activation.
- > Comprendre les conditions et les contextes qui favorisent le développement d'une relation où le stagiaire est considéré en tant que sujet et acteur de son parcours et au sein de son centre de formation.
- > S'inscrire dans une dynamique de lutte contre les mécanismes d'exclusions et les discriminations socioéconomiques.



Contenu ?

- > Questionner ses représentations des stagiaires et ses expériences quotidiennes.
- > Apprivoiser des outils qui donnent des clés d'analyse et de compréhension des réalités vécues par les stagiaires : situation de pauvreté, la disqualification sociale et la désaffiliation sociale...

- > Comprendre les politiques publiques actuelles : activation et insertion socioprofessionnelle, les impacts des politiques d'activation et de la course à "l'emploi à tout prix", effets paradoxaux du contrôle des efforts et des démarches contraignantes.
- > Développer des pratiques sociopédagogiques spécifiques aux CISP.



Comment ?

La formation s'appuiera sur des situations réelles des stagiaires dans les CISP. Elle alternera échanges et débats, articulations avec des outils d'analyse et conceptuels, réflexions personnelles et collectives en grand groupe et en sous-groupes.



Stages en entreprise : quel projet pédagogique ?

Le décret CISP prévoit des stages en entreprise. Quels types de stages sont prévus ? Comment préparer le stagiaire et organiser les stages en tenant compte du projet des stagiaires, du projet pédagogique du centre, des objectifs et des caractéristiques du lieu de stage ? Quel est le rôle de chacun et comment réaliser l'évaluation ?



Pour qui ?

Les formateurs.rices en CISP ou toute personne chargée d'accompagner les stagiaires dans le processus des stages en entreprise.



Objectifs ?

- > Planifier et mettre en œuvre des stages (tant sur les plans administratifs que pédagogiques).
- > Préciser le rôle de chaque intervenant (stagiaire, intervenant pédagogique, tuteur et maître de stage) dans la réalisation et l'évaluation du stage.



Contenu ?

- > Les dispositions légales concernant les stages.
- > Les différents types de stages, les acteurs concernés et la définition des attentes de chacun.
- > Les objectifs pédagogiques du stage et les critères d'évaluation.
- > Comment créer une relation de confiance avec les entreprises et organisations situées dans le bassin de vie du centre.
- > Comment créer un cadre pédagogique sécurisant pour tous.
- > Le rôle du tuteur en entreprise et situer son action dans le projet d'insertion socioprofessionnelle des stagiaires et du centre.
- > Les balises concernant l'évaluation du stage avec l'ensemble des intervenants.
- > La préparation du retour de stage, l'inscrire dans le parcours de formation du stagiaire et utiliser les apports du stage durant les formations.



Comment ?

La formation s'appuie sur l'expérience, les connaissances, les outils et pratiques des participants et alterne des échanges, apports théoriques et moments de réflexion personnelle et collective. Des outils pourront également être échangés entre participants.



En pratique :

Date :

Le 24 novembre
2020

Durée :

1 jour

Formatrice :

Annick Goguillon
(Forma)

Prix :

15 €

Lieu :

Interfédéré (Namur)

Participants :

de 8 à 15 personnes



Connaissance
du secteur

MÉTIER

Mon métier : formatrice, formateur en CISP



En pratique :

Date :

Les 27 octobre,
30 novembre,
11 décembre 2020,
18 janvier, 23 février
et 16 mars 2021.

Durée :

6 jours

Formatrices :

Nathalie Damman
et Myriam
Vanderbrempt
(Cesep)

Prix :

90 €

Lieu :

Interfédé (Namur) et
sur les lieux de travail
des participants

Participants :

De 8 à 15 personnes



Quelle sont les contours du métiers de formateur.rice en CISP ? Comment transmettre les apprentissages, quelles compétences sociopédagogiques mettre en œuvre ? Venez partager vos questionnements, vos doutes et enrichir votre pratique, apprendre d'autres facettes du métier et acquérir des outils concrets et de nouvelles compétences, rencontrer des collègues et connaître leurs pratiques.



Pour qui ?

Pour tous.tes les formateurs.rices des CISP.



Objectif ?

S'outiller et questionner sa pratique professionnelle.



Contenu ?

- > Le contour et la posture du métier de formateur.trice en CISP : rôle, légitimité et autorité, juste distance professionnelle, créativité pédagogique...
- > Focus sur l'apprentissage : les ressorts de la motivation, les mécanismes de l'apprentissage, les manières de communiquer...
- > Les compétences socio-pédagogiques utiles à l'exercice du métier de formateur.trice.
- > Les liens entre sa pratique, les enjeux sociétaux, les enjeux économiques et les stagiaires.
- > Identification de ses points forts et de ses points de progression lors de la formation et s'auto-évaluer grâce à une démarche collective menée tout au long de la formation.



Comment ?

Vous allez construire votre propre projet de formation et vous identifierez les questions sur lesquelles vous souhaitez travailler. La formation sera basée sur des méthodologies actives et sur de la co-construction. Vous serez invité.e à une journée d'immersion dans un CISP et des entretiens d'intervisions vous seront proposés.



Nouvelle organisation du module :

- **Première année** : module de base de 6 journées. A la fin, les participant.e.s identifieront des modules d'approfondissement pour l'année suivante.
- **Deuxième année** : module d'approfondissement de 6 jours, à la carte, ouverts à l'ensemble des formateurs.trice.s des années antérieures. Une communication concernant ce module vous parviendra lors du second semestre 2020.

Être secrétaire en CISP, aujourd'hui...

Le secteur évolue... les pratiques administratives aussi. Les secrétaires vivent des changements dans la pratique de leur métier au fil des nouvelles politiques de l'emploi et de la formation. Mais d'où viennent ces changements ? Et comment ceux-ci transforment-ils le métier du personnel administratif ? Quelles réponses y donner ensemble pour vivre ces changements le plus sereinement possible ?



Pour qui ?

Tous.les travailleurs.euses ayant une fonction administrative dans le secteur des CISP.



Objectif ?

Identifier les nouveaux contours de la fonction administrative (rôle et fonction) en lien avec les évolutions récentes, le décret CISP et le contexte socio-économique.



Contenu ?

- > Les évolutions récentes vécues dans le secteur.
- > L'impact de ces évolutions sur les pratiques administratives et les nouveaux besoins.
- > Les manques, les difficultés récurrentes...
- > Le partage des réponses, outils... déjà élaborés par chacun.



Comment ?

La formation alternera les apports théoriques et des échanges entre participants. Le contenu sera adapté en fonction des connaissances et besoins de chacun.



En pratique :

Date :

Les 5, 19 et 28 octobre et le 23 novembre 2021

Durée :

4 jours

Formatrices :

Véronique Albert (Ouvrons les possibles) et Véronique Kinet (Interfédé)

Prix :

60 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Directeur, directrice, chef d'orchestre ?!



En pratique :

Date :

Les 21 aout,
21 septembre,
19 octobre,
19 novembre,
4 décembre 2020 et
le 15 janvier 2021

Durée :

6 jours

Formatrices :

Catherine Bardiaux
et Vincent Buron
(CFIP)

Prix :

90 €

Lieu :

Interfédéré (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



La fonction de directeur.trice de CISP est une fonction « à risques » : pour le centre, pour l'équipe et pour lui-même ou elle-même. Elle comprend des compétences qui se travaillent sur la durée et qui font appel à différentes disciplines. Cette formation vous offre un lieu où faire le point sur votre fonction, vous nourrir d'outils sur toutes les facettes de votre métier et identifier des pistes d'actions concrètes.



Pour qui ?

Toute personne exerçant une fonction de direction.



Objectifs ?

Identifier et utiliser une série d'outils et leviers pour gérer une équipe dans un projet et pour prendre et habiter sa fonction de directeur.trice.



Contenu ?

- > Le pilotage du centre : fixer des objectifs, définir les modes de gouvernance, déléguer, accompagner, évaluer et identifier les grandes étapes de la gestion de projet.
- > Être un relais entre les différents acteurs du CISP : construire la cohésion d'équipe, devenir chef de ses collègues, distribuer les rôles, poser le cadre et créer la confiance, dialoguer avec l'OA et le coacher.
- > La gestion d'équipe dynamique et inclusive : se connaître en tant que chef d'orchestre et connaître son

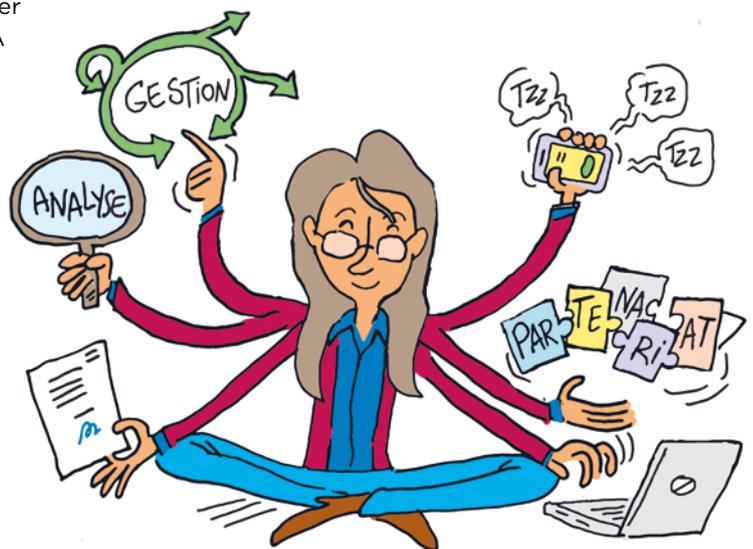
équipe, susciter l'engagement, faire preuve d'assertivité, négocier, réaliser des feedbacks et gérer les conflits.

- > La gestion quotidienne : les réunions, les tâches, le temps et les priorités collectives et individuelles.
- > Des outils pour susciter la créativité et accompagner les changements.



Comment ?

A partir des apports et situations concrètes amenés par les participants, la formation alternera des partages d'expériences, des apports théoriques et des moments de réflexion pour élaborer des pistes d'action en lien avec le contexte professionnel de chacun. Les participants pourront bénéficier d'un coaching individualisé pour pouvoir traiter d'une problématique particulière et/ou assurer un transfert spécifique à la réalité de leur association.



PUBLICS SPÉCIFIQUES

Personnes étrangères : droit de séjour, formations et marché du travail

Le statut des personnes étrangères peut s'avérer complexe. Comment être certain que les stagiaires sont dans les conditions pour accéder aux formations ? Comment les soutenir dans leurs démarches ? A qui s'adresser ? Quels sont leurs droits et obligations ?



Pour qui ?

Les travailleurs.euses chargés.es de l'accueil et du suivi des stagiaires.



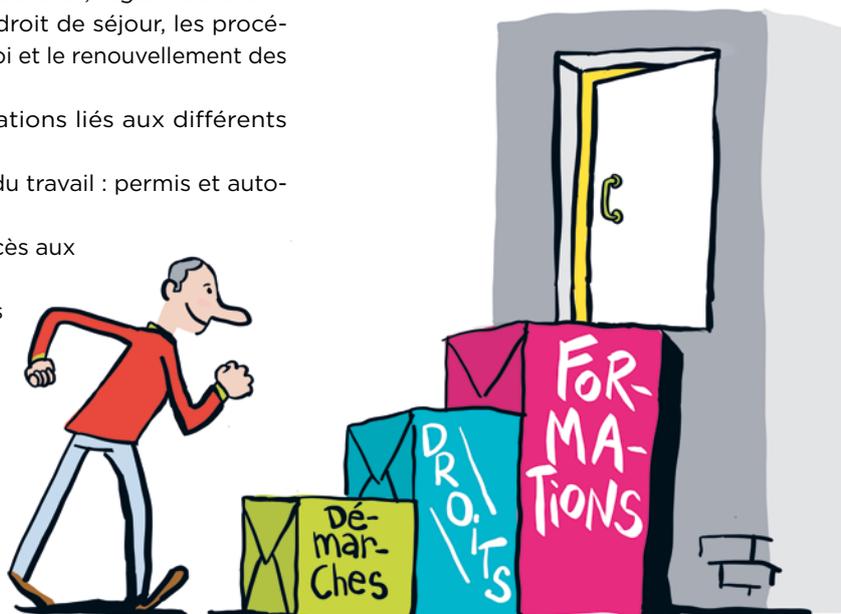
Objectif ?

Appréhender les questions liées aux droits et aux statuts des personnes étrangères afin d'améliorer l'accompagnement de ces publics.



Contenu ?

- > Les différents statuts de séjour : bases légales, cartes de séjour et annexes, régularisation...
- > Les acteurs liés au droit de séjour, les procédures pour son octroi et le renouvellement des titres de séjour.
- > Les droits et obligations liés aux différents statuts.
- > L'accès au marché du travail : permis et autorisation.
- > Les conditions d'accès aux formations CISP.
- > L'orientation vers les services et acteurs compétents.



Comment ?

La formation sera construite à partir des questionnements et réalités vécues par les participant.e.s. Les formatrices utiliseront des méthodes d'apprentissage variées. Les apports théoriques seront ponctués par des études de cas, quizz, jeux de rôle, travaux en sous-groupe, etc.



En pratique :

Date :

Les 15 et 17 juin 2021

Durée :

2 jours

Formatrices :

Vanessa Benvissuto
et Zina Colinet
(Caips)

Prix :

30 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Publics
spécifiques

Handicap et formation en CISP



En pratique :

Date :

Le 22 avril 2021

Durée :

1 jour

Lieu :

Interfédéré (Namur)

Formateur :

Sallah Abdelhak
(Acfi by Unessa)

Prix :

15 €

Participants :

De 8 à 15 personnes



Les CISP sont amenés à accueillir des stagiaires porteurs de handicap. Que peut-on mettre en place pour favoriser l'inclusion de ces personnes ? Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'accueil et de sécurisation de parcours ?



Pour qui ?

Tout.e travailleur.se qui accompagne des stagiaires en situation de handicap.



Objectifs ?

- > S'approprier le domaine du handicap au sens large et les réalités des personnes.
- > Questionner ses pratiques afin d'intégrer des dispositifs pour l'inclusion de ce public.



Contenu ?

- > Les représentations du handicap pour faire tomber nos préjugés.
- > La réalité du handicap et son implication pour la formation et l'emploi.

- > Les dispositifs et les mesures favorisant l'inclusion professionnelle de ce public.
- > L'identification des freins (le sentiment de honte) et des leviers (la dynamique relationnelle) à l'insertion socioprofessionnelle de ce public.
- > L'adaptation des pratiques et des méthodes pédagogiques au regard du handicap présent chez la personne.



Comment ?

La méthodologie se veut participative et s'appuiera sur des situations concrètes, vécues par les participants.



Publics
spécifiques

Les stagiaires CISP et le milieu carcéral

Qui sont les décideurs dans le système judiciaire belge ? Quelles collaborations avec les services extra et intra-muros ? A qui s'adresser et comment soutenir au mieux les stagiaires détenus ou avec un passé de justiciable ?



Pour qui ?

Pour les travailleurs.euses chargés.ees d'accompagner des stagiaires en prison ou ayant connu le milieu carcéral.



Objectifs ?

- > Mieux appréhender le milieu carcéral et judiciaire et ses acteurs.
- > Identifier les difficultés rencontrées par les stagiaires et par les formateur.ice.s dans le travail d'accompagnement et y apporter des pistes de solutions.



Contenu ?

- > Présentation du fonctionnement du système pénal et ses différentes étapes : la privation de liberté, la détention préventive et la condamnation (rôle de la chambre du conseil, renvoi vers le tribunal compétent, les mesures alternatives à la détention).
- > Les acteurs intra-muros et leur rôle.
- > Présentation des services extra-muros qui proposent un accompagnement (service d'aide aux détenus, service spécialisé...) et réflexion sur les ressources et difficultés des collaborations sur le terrain.
- > Le rôle et les compétences du Tribunal d'Application des Peines quant à l'aménagement des peines : détention limitée, bracelet électronique...

- > Les conditions d'octroi de permission de sortie, de congé pénitentiaire, de libération conditionnelle...
- > L'accompagnement des stagiaires détenu ou ex-détenu en CISP.



Comment ?

La formation alternera les apports théoriques et les échanges entre participant.e.s. Le contenu sera adapté en fonction des connaissances et besoins de chacun.



En pratique :

Date :

Les 18, 23
et 25 mars 2021

Durée :

3 jours

Formatrices :

Hanane Anejoui et
Sophie Detournay
(Synergie)

Prix :

45 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



SOCIO-PÉDAGOGIE

Des outils numériques en formation



En pratique :

Date :

Les 27
et 28 août 2020

Durée :

2 jours

Formateur :

Caroline Marique
(Interface3.Namur)

Prix :

30 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Le numérique bouleverse nos comportements, transforme tous les métiers et est devenu incontournable dans notre quotidien. Comment utiliser ces nouvelles technologies pour redynamiser et soutenir notre pratique pédagogique ?

Aujourd'hui, Internet met à notre disposition une multitude d'outils, pour une multitude de publics. Mais il n'est pas toujours facile de faire le tri et d'arriver à dénicher les "bons" outils pour nos stagiaires. Cette formation vous outillera pour choisir, aborder et utiliser des outils numériques adaptés à vos objectifs et à vos publics.



Pour qui ?

Les travailleurs.euses du secteur.



Objectifs ?

- > Créer sa boîte à outils numériques et développer ses compétences dans ce domaine.
- > Découvrir la plus-value de l'utilisation du numérique en formation.



Contenu ?

- > Familiarisation avec le cloud.
- > Les applications de création de visuels (Canva), de création vidéo (Adobe Spark, Youtube creator), de quizz (Kahoot !), de QR Code et utilisation en formation.
- > Les règles de confidentialité et d'éthique (droit à l'image, droit d'auteur, licences, sources libres de droits...).



Comment ?

Le contenu est transmis par des méthodes pédagogiques actives où vous êtes accompagné.e.s par le formateur. Vous serez amené.e.s à expérimenter les applications au fil des exercices : par essai-erreur vous construirez les savoirs et acquerez des réflexes avec les applications proposées.

La formation est conçue pour vous permettre de replacer les outils numériques dans le contexte de votre travail quotidien.



Les stagiaires manifestent des résistances

Les bras croisés, les sourcils froncés, le regard oblique... des absences répétées, un refus de participer... Certains stagiaires adoptent parfois des comportements qui laissent penser qu'ils sont dans la résistance. Qu'en est-il réellement ? Comment pouvez-vous réagir face à ces comportements ? Cette formation vous aidera à prendre du recul, à mettre un cadre et à vous outiller pour réduire l'émergence de comportements de résistance.



Pour qui ?

Les formateurs.rices et accompagnant.e.s sociaux.ales.



Objectifs ?

- > Comprendre les mécanismes des résistances pour pouvoir prendre du recul face aux situations difficiles.
- > Anticiper et réagir face à l'apparition de tensions et de conflits pour se sentir plus serein.
- > Enrichir sa boîte à outils personnelle de communication.



Contenu ?

- > Les différentes formes de résistances et de comportements freins et violents des stagiaires.
- > L'influence de l'environnement et des institutions.
- > Les mécanismes de refus.
- > Les enseignements de la "confrontation" pour améliorer ses pratiques.



- > Une trame de réactions face à ces résistances.
- > La mise en place d'éléments qui limitent la probabilité d'apparition des comportements agressifs.



Comment ?

La formatrice utilise des méthodes actives et variées, et part des compétences et de la pratique quotidienne des participants.e.s. Un entraînement sur les manifestations agressives sera proposé pour que chacun.e puisse utiliser les démarches et les outils abordés dès le lendemain dans son centre.

En pratique :

Date :

Les 12 et 14 octobre
et le 9 novembre
2021

Durée :

3 jours

Formatrice :

Nathalie Damman
(Cesep)

Prix :

45 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Socio-pédagogique

Accompagner les stagiaires à développer leur pouvoir d'agir



En pratique :

Date :

Les 20 mai, 1 juin
et le 8 juin 2021

Durée :

3 jours

Formatrice :

Isabelle Evrard
(Cap Action)

Prix :

45 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Socio-pédagogique

Vous êtes confronté.e à des personnes cumulant des difficultés multiples et variées ? Vous vous sentez parfois un peu dépassé.e, impuissant.e ou découragé.e par les problèmes des stagiaires ?

Cette formation peut vous outiller ! Plus qu'une simple méthodologie, l'approche du pouvoir d'agir (DPA) repositionne le rôle du travailleur afin de lui redonner du sens, en responsabilisant et en autonomisant le stagiaire.



Pour qui ?

Toute personne accompagnant les stagiaires dans leur processus de formation.



Objectifs ?

- > Savoir appliquer l'approche du pouvoir d'agir et en connaître les bénéfices.
- > Définir votre rôle d'accompagnateur.trice sociale. Quelles postures professionnelles adopter pour plus d'autonomie et d'implication des stagiaires?



Contenu ?

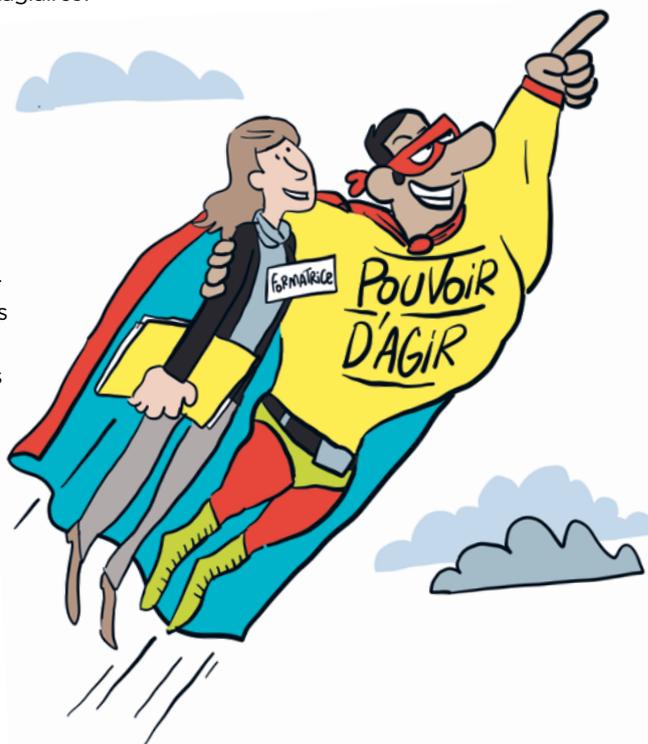
- > Les notions de "pouvoir d'agir", de "position d'acteur" et "d'autonomie".
- > Application de la démarche : posture professionnelle, conditions pédagogiques et organisationnelles, les freins et les pièges à éviter et à déjouer.
- > Les pratiques d'accompagnement dans lesquelles la personne est une experte de sa situation et actrice des changements.
- > Elaboration d'un plan d'action avec le stagiaire.
- > Partage d'outils, expérimentation de démarches et de trucs et astuces afin de mieux asseoir le positionnement du travailleur : ni sauveur, ni laisser faire.



Comment ?

La méthodologie utilisée (expérimentation) suppose une implication des participant.e.s, qui seront invité.e.s à vivre la démarche pour eux-mêmes et à en dégager des principes porteurs pour leur pratique professionnelle.

Démarches actives, analyses des pratiques, partage des ressources, apports théoriques, pistes pour des situations vécues... vous permettront d'identifier de nouvelles pistes d'actions et d'intervention pour votre travail quotidien.



Compétences transversales et Savoir-Faire Comportementaux (SFC) en situation professionnelle

Lorsqu'un cuisinier cuisine, il mobilise diverses compétences : il réalise une béchamel (compétence technique), il calcule la quantité de farine dont il a besoin (compétences de base) et il communique avec l'équipe pour trouver son fouet (compétences transversales ou savoir-faire comportementaux). Il est plus compliqué de repérer les compétences transversales et les SFC. Pourtant ils ont toute leur importance dans la formation des stagiaires, notamment lors de la mise en œuvre de leur Programme Individualisé de Formation (PIF) et son évaluation. Les repérer c'est aussi donner une bonne vision aux stagiaires des compétences développées et à développer en formation.



Pour qui ?

Formateur.trice.s, responsables de projet, coordinateur.rice.s pédagogiques, direction de CISP ou toute personne directement concernée par le sujet dans sa pratique professionnelle.

- les intégrer dans la formation en tenant compte de l'équipe des formateurs et des stagiaires.
- les observer et les évaluer en lien avec le Programme Individualisé de Formation (PIF).
- > Le développement de cette méthodologie dans la formation en tenant compte de l'équipe des formateurs.trices et des stagiaires.



Objectifs ?

- > S'approprier des concepts liés aux compétences transversales et aux savoir-faire comportementaux, au travers de l'approche par compétences.
- > Identifier ces compétences en lien avec le Programme Individualisé de Formation (PIF) des stagiaires.



Contenu ?

- > La définition des concepts de "compétences transversales" et de "savoir-faire comportementaux", "compétences techniques", "compétences de base" en les situant dans une approche métier et une approche par compétence.
- > L'appropriation d'une méthodologie pour :
 - identifier les savoir-faire comportementaux à mobiliser dans un contexte précis de formation en lien avec l'apprentissage d'un métier.



Comment ?

La méthode pédagogique s'appuie sur l'expérience professionnelle des participant.e.s. Elle articule étude de cas, lien avec la pratique et éléments théoriques basés sur les dispositions légales.



En pratique :

Date :

Les 2 février, 11 février et le 9 mars 2021

Durée :

3 jours

Formatrice :

Myriam Colot (AID)

Prix :

45 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

Maximum 10 personnes



Le secret professionnel en CISP



En pratique :

Date :

Les 16 et 18
novembre 2021

Durée :

2 jours

Formatrices :

Florence Cols et
Sophie Quintart
(Droits Quotidiens)

Prix :

30 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Quand se rend-on coupable de non-assistance à personne en danger ? Doit-on tout révéler aux autorités ? Comment partager des informations avec des collègues et comment se positionner par rapport à sa hiérarchie ? Comment assurer le respect du secret professionnel avec les dossiers électroniques ? Ou avec le travail en réseau pluridisciplinaire ?



Pour qui ?

Tous.tes les travailleurs.euses du secteur CISP.



Objectif ?

Connaître les différentes sources réglementaires qui balisent les interventions des travailleurs.euses des CISP.



Contenu ?

- > Le cadre juridique et déontologique du secret professionnel.
- > Les hypothèses de levée du secret professionnel.
- > Les solutions alternatives à la levée du secret.
- > Les conditions du secret professionnel partagé.
- > L'impact de la disposition "le secret professionnel" sur la déontologie de travail.
- > La co-construction de lignes de conduite ou des feuilles de route expliquant les différentes démarches (partage entre collègues, classement des données confidentielles, réagir en cas de demande insistante d'un autre service...).
- > Envisager des pistes d'amélioration de certains documents sociaux et de travail.



Comment ?

À partir de l'expérience des participant.e.s, la formation alternera des exposés théoriques et des échanges entre participant.e.s. Elle permettra de faire émerger des situations concrètes rencontrées dans les situations de travail, de partager des craintes, des difficultés et de favoriser les échanges.



FORMATIONS THÉMATIQUES

La Gestion mentale ou comment apprendre à apprendre

Pour retenir une méthode, Sébastien en visualise les étapes, Anna la chante et Mehdi la dessine. Et vous quel est votre truc ? Chacun utilise des canaux de perception et des évocations personnels. Véritable courant de pensée de l'apprentissage, la Gestion mentale permet de travailler les habitudes mentales de chaque acteur (formateurs.trices et stagiaires).

Vous vous sentez découragé.e démuni.e face au peu de résultats que vous obtenez lors de l'apprentissage ? Cette formation vous permettra de vous adapter au mode d'apprentissage de vos stagiaires pour les aider dans l'acquisition des savoirs.



Pour qui ?

Tous.tes les travailleurs.euses du secteur des CISP.



Objectifs ?

- > Pouvoir appliquer la Gestion mentale et ses outils dans ses pratiques pédagogiques.
- > Repérer les attitudes évocatrices et le mode de fonctionnement de pensée des stagiaires, s'y adapter et formuler les messages de façon adéquate.



Contenu ?

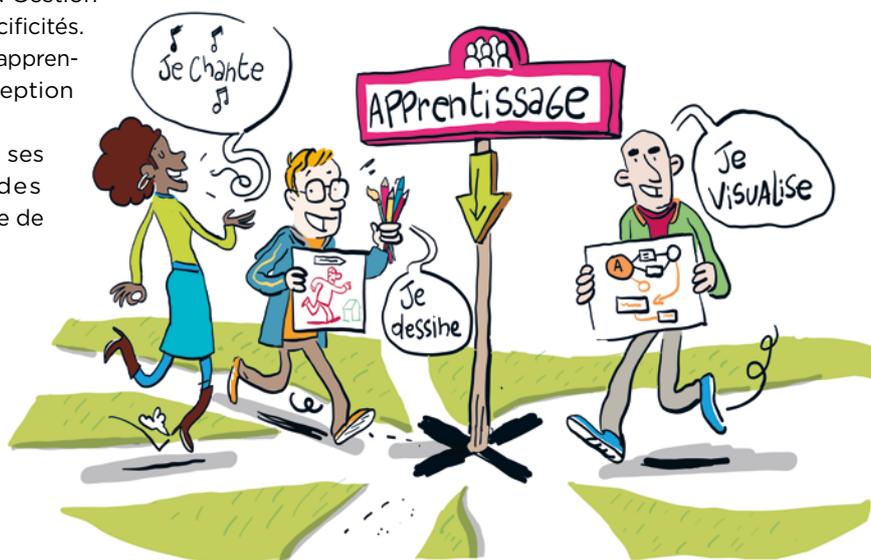
- > Les principes de la Gestion mentale et ses spécificités.
- > Les divers profils d'apprentissage et de perception d'une information.
- > L'identification de ses propres habitudes mentales et mesure de leur implication.

- > La mise en pratique des concepts d'évocation, de mise en projet et de gestes mentaux : attention, mémorisation, compréhension, réflexion et imagination.
- > L'organisation des séquences pédagogiques en utilisant les atouts de la Gestion mentale.



Comment ?

Les méthodes utilisées sont axées sur l'auto-observation, le décryptage de situations vécues par les participant.e.s avec des stagiaires, partages d'expériences, expérimentations, mises en situation, retours sur la mise en pratique et confrontations autour des outils utilisés par les participant.e.s.



En pratique :

Date :

Les 6, 14 et 23
septembre 2021

Durée :

3 jours

Formatrice :

Sophie Acquisto
(Cesep)

Prix :

240€

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Formations
thématiques

La théorie des intelligences multiples



En pratique :

Date :

Les 24 et 26 août
et le 23 septembre
2020

Durée :

3 jours

Formatrice :

Isabelle Evrard
(Cap Action)

Prix :

240 €

Lieu :

Interfédé (Namur)

Participants :

De 8 à 15 personnes



Nous sommes tous intelligents, mais pas de la même manière. Comment faire de cette théorie un outil concret au service de la formation pour adulte ? Que peut-on mettre en place pour surmonter les échecs et capter les stagiaires en stimulant les multiples facettes de l'intelligence humaine ?



Pour qui ?

Les travailleurs.euses ayant une fonction pédagogique.



Comment ?

La démarche mobilisera les différentes formes d'intelligence des participant.e.s. La formation suppose une implication personnelle des participant.e.s avec des exercices pratiques, mises en situation, apports conceptuels, temps de réflexion et de création, travail en sous-groupe et travail individuel...



Objectifs ?

- > Présenter de façon critique la théorie des intelligences multiples.
- > S'approprier la théorie des intelligences multiples et l'utiliser dans ses pratiques pédagogiques.



Contenu ?

- > Des exercices pratiques permettant d'identifier son profil personnel.
- > Une démonstration de ce qu'apporte cette approche au niveau de la motivation et de l'apprentissage et une mise en évidence de ses atouts, limites et points d'attention.
- > Une réflexion collective sur la mise en œuvre de l'approche des intelligences multiples dans les pratiques professionnelles.
- > La conception d'outils permettant d'identifier ou de développer les diverses formes d'intelligences dans ses pratiques professionnelles.



Brevet de “sécurité de base” - VCA

Il vous a peut-être déjà été demandé à vous ou à vos stagiaires le brevet VCA certifiant vos connaissances et aptitudes en matière de sécurité. Ce document conditionne de plus en plus l'accès à l'emploi dans certains secteurs, notamment celui de la construction. Le brevet VCA est une opportunité pour vous et vos stagiaires. Intéressé de l'obtenir ?

Venez suivre la formation à l'Interfédé à Namur ! Vous rencontrerez d'autres travailleurs.euses du secteur CISP et rentrez chez vous le brevet en poche ! Le brevet est valable 10 ans en Belgique.



Pour qui ?

Les équipes concernées par la sécurité au travail et plus particulièrement par le brevet VCA.



Objectifs ?

- > Acquérir des outils, trucs et astuces pour préparer les stagiaires à passer le brevet VCA.
- > Se former aux règles de sécurité et aux matières concernées par le brevet VCA et présenter l'examen dans le cadre de la formation.



Contenu ?

Étape 1 : ½ jour de sensibilisation

Sensibilisation aux règles de sécurité et aux enjeux du brevet VCA.

Étape 2 : 1 jour ½ de préparation au brevet VCA

Approfondissement des matières relatives au brevet : législation, dangers, risques et prévention, accidents, comportements en matière de sécurité, obligations et concertation, procédures et instructions, signalisation, préparation aux situations d'urgence, substances dangereuses, incendies et explosions, équipements de travail, travaux en circonstances spécifiques, électricité, ergonomie et équipements de protection individuelle.

Étape 3 : 1 jour - passage de l'examen

- > Synthèse des 2 premières journées et simulation d'examen le matin.
- > Passage de l'examen sur ordinateur ou en mode audio (sur demande).



Comment ?

La méthodologie se veut participative et s'appuiera sur des situations concrètes, vécues par les participant.e.s.



En pratique :

Date :

Les 6, 7 et 10 décembre 2021

Durée :

3 jours

Formateurs :

Chloë Bourguignon et Éric Mistic (COF)

Participants :

20 participants (l'inscription en équipe est fortement encouragée - possibilité de s'inscrire à plus de 3 travailleurs par centre)

Lieu :

Interfédé (Namur)

Prix :

240 €



Calendrier des activités de formation de l'Interfédé

2020

	PAGE	AVRIL
MÉTIER		
Mon métier : formatrice, formateur en CISP		
Directeur, directrice, chef d'orchestre ?!		
SOCIO-PÉDAGOGIQUE		
Des outils numériques en formation		
CONNAISSANCE DU SECTEUR		
Stages en entreprise : quel projet pédagogique ?		
CONNAISSANCE DU SECTEUR		
La théorie des intelligences multiples		

2021

	PAGE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
MÉTIER					
Mon métier : formatrice, formateur en CISP		18	23	16	
Être secrétaire en CISP, aujourd'hui...					
Directeur, directrice, chef d'orchestre ?!		15			
PUBLICS SPÉCIFIQUES					
Personnes étrangères : droit de séjour, formations et marché du travail					
Handicap et formation en CISP					22
Les stagiaires CISP et le milieu carcéral				18, 23 et 25	
SOCIO-PÉDAGOGIQUE					
Les stagiaires manifestent des résistances					
Accompagner les stagiaires à développer leur pouvoir d'agir					
Compétences transversales et Savoir-Faire Comportementaux (SFC) en situation professionnelle			2 et 11	9	
Le secret professionnel en CISP					
CONNAISSANCE DU SECTEUR					
CISP QUESAKO ?		14 et 21			
Statut du stagiaire				11 et 15	
Comprendre nos publics pour les accompagner					
FORMATION THÉMATIQUES					
La Gestion mentale ou comment apprendre à apprendre					
SÉCURITÉ					
Brevet de "sécurité de base" - VCA					

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
			21	21	27	30	11
			21	21	19	19	4
			27 et 28				
						24	
			24 et 26	23			

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
					5, 19 et 28	23	
	15 et 17						
20	1 et 8				12 et 14	9	
						16 et 18	
11 et 25							
				6, 14 et 23			
							6, 7 et 10

Projet Start Digital

Start Digital est un projet européen organisé de mars 2020 à février 2022 qui vise à **renforcer les compétences numériques de base** pour les **demandeurs d'emploi et les apprenant.e.s adultes peu scolarisés**.

> Qui ?

Le projet est porté par tous les partenaires de l'enseignement et de la formation pour adultes en Belgique francophone (hors enseignement supérieur) et piloté par le Service Public de Wallonie (SPW). L'Interfédé est partenaire de ce projet pour le secteur des CISP.

En tant que travailleurs.euses du secteur, vous êtes en première ligne pour soutenir les demandeurs d'emploi et les apprenant.e.s ou stagiaires dans l'acquisition/l'approfondissement de ces compétences numériques.

> Objectif?

Consolider les compétences numériques de base des demandeurs d'emploi adultes peu scolarisés. Soit, permettre à nos stagiaires de développer des compétences numériques pertinentes dans la poursuite de leur parcours de formation, pour leur inclusion

sociale et leur accès à un emploi durable et de qualité.

Les portes d'entrées de cet objectif ambitieux sont :

- > Soutenir la montée en compétences des formateur.trice.s et des équipes pédagogiques via la formation et l'accompagnement d'équipe.
- > Se doter avec les autres partenaires d'outils transversaux pour inscrire les stagiaires dans un "parcours de renforcement des compétences" : identification/positionnement, formation et certification des compétences numériques.

> Comment ?

Concrètement, Start Digital se base sur 3 piliers méthodologiques communs :

1. L'utilisation d'un **référentiel de formation commun**, basé sur le référentiel européen DigComp ;
2. La participation, avec les CISP volontaires, à la **mutualisation de ressources pédagogiques** ;
3. Charlotte Hoffmann, **médiatrice numérique** de l'Interfédé est chargée du développement du projet : réalisation d'un état des lieux des activités et des besoins du secteur, organisation de l'accompagnement d'équipe et de formations, permettre le partage des pratiques.

Et s'articule autour de 4 axes de travail :

- La **communication** pour faire connaître les actions et productions du projet.
- **L'évaluation des compétences numériques** des stagiaires. Nous participerons à la construction d'un outil de positionnement "par la pratique", adapté au référentiel.

- Les **formations aux compétences numériques**. Nous travaillerons d'un côté sur l'élaboration/adaptation de ressources pédagogiques (transversales ou métier) au nouveau référentiel DigComp, de l'autre sur l'adaptation des formations existantes.
- En parallèle d'un test de certification construit par les partenaires certifiant, nous participerons à la réflexion sur la **pertinence d'une épreuve de validation**.

> Et pour le secteur CISP ?

Au niveau de l'Interfédé, différents chantiers seront initiés.

- > Organisation de formations pour les équipes pédagogiques comme :
 - **Un Groupe d'échanges de pratiques (GEP) Compétences Numériques**. Travail sur des outils/pratiques numériques pour la formation, adaptation de ceux-ci et relais des difficultés. Dès septembre 2020.
 - Une **formation** en août 2020, des outils numériques en formation, qui proposera une boîte à outils 2.0 (voir programme). D'autres formations suivront: infos via le site Internet de l'Interfédé www.interfedebel.be et les Actus de la formation.
 - Un **accompagnement** des équipes pédagogiques à la demande.
- > Une réflexion continue sur la digitalisation de la société et du secteur des CISP.

Intéressé.e.s ? Signalez-vous, soit en vous inscrivant aux formations, soit en envoyant un mail à notre médiatrice numérique : ch@interfedebel.be



L'Interfédé évalue l'impact social de ses actions de formation sur les pratiques professionnelles des formateurs CISP



En 2019, l'Interfédé a réalisé une recherche-action évaluant l'impact de ses actions de formation sur les pratiques professionnelles des formateurs.trices. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif d'améliorer constamment nos actions de formation à destination des travailleurs.euse.s afin de soutenir leur professionnalité au service des publics avec lesquels nous travaillons. L'enjeu global de l'évaluation d'impact social consiste à interroger l'évaluation classique et les indicateurs quantitatifs en termes de résultats habituellement utilisés et de proposer des indicateurs alternatifs qui correspondent aux réalités de terrain afin de valoriser le travail réalisé.

Après l'élaboration de la question évaluative par l'équipe de l'Interfédé, un questionnaire a été complété par une septantaine de formateurs.trices qui ont suivi une formation à l'Interfédé ces trois dernières années. Sur base de l'analyse des réponses au questionnaire, 10 formateurs.trices ont été sélectionné.e.s et des entretiens qualitatifs ont été menés afin de comprendre plus en profondeur l'effet des actions de formation

sur différents aspects de leurs pratiques professionnelles (formation et accompagnement des stagiaires, vision du métier de formateur, organisation du temps de travail, connaissance du secteur et de ses valeurs, etc). L'analyse des réponses au questionnaire ainsi que des entretiens individuels nous a permis de mettre en évidence différents effets des formations de l'Interfédé sur le travail en tant que formateur.trice en CISP.

De manière générale, cette évaluation d'impact social a permis de mettre en lumière les zones d'ombres, d'ajouter une ouverture sur ce qui n'est habituellement pas mesuré et de mettre en avant les valeurs qui font la spécificité de notre action. Les résultats de cette recherche-action seront diffusés dans le courant du deuxième semestre 2020. ●

La reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP



Projet financé par l'Union européenne

Le Service Public de Wallonie (SPW) Emploi-Formation et l'Interfédé ont sollicité le soutien de la Commission européenne et de l'OCDE dans le cadre d'un projet qui a pour but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées. L'objectif du projet est de faciliter leur insertion socioprofessionnelle et de favoriser les passerelles avec d'autres opérateurs de formation.

Les parties prenantes au projet : le SPW Emploi-Formation, l'Interfédé et les 5 fédérations des CISP, le Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation, le Forem, l'Ifapme, l'Enseignement de Promotion sociale, le Service Francophone des Métiers et des Qualifications, le Centre de Validation des Compétences et le Cadre Francophone des Certifications.

La durée du projet est de deux ans jusqu'en juin 2021 et se déroule en trois étapes :

> **La première étape** a consisté en une enquête auprès des CISP sur leurs pratiques en matière d'évaluation et de reconnaissance des acquis, et en une analyse d'expériences probantes dans d'autres pays européens. Cette phase s'est clôturée par un séminaire le 9 décembre 2019, où l'OCDE a présenté les résultats de ses analyses. Des ateliers ont aussi été organisés auxquels ont participé des membres des équipes des CISP mais également des partenaires de la formation professionnelle pour identifier les principaux défis à relever pour permettre la reconnaissance des acquis d'apprentissage.

> **La deuxième étape** a commencé en février 2020. Différents groupes de travail se sont mis en place. L'un regroupe les partenaires de la formation professionnelle pour identifier tant les éléments facilitateurs que les freins à la reconnaissance des compétences acquises en formation en CISP. Les autres groupes rassemblent des travailleurs de CISP et réfléchissent sur trois thématiques : l'identification des acquis d'apprentissage en lien

avec les référentiels, les modèles d'attestation de fin de formation comme outils de reconnaissance des compétences acquises, et le développement de partenariats pour faciliter les passerelles. Un second séminaire, dédié exclusivement aux CISP et prévu le 14 octobre 2020, clôturera cette deuxième étape. Il permettra de partager les constats et conclusions des travaux menés dans les différents groupes de travail.

> **La troisième phase** qui démarrera au dernier trimestre 2020 se penchera sur la pertinence, l'intérêt et les modalités d'un système qualité pour le secteur des CISP.

Au terme du projet, la démarche poursuivie visera à trouver un consensus au sein du secteur des CISP sur les recommandations à formuler aux autorités politiques autour des systèmes d'évaluation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage.

Plus d'infos sur ce projet sur le site internet de l'Interfédé. ●

Formations techniques des partenaires

L'Interfédé a développé depuis plusieurs années des partenariats avec des Centres de compétences ou des Fonds sectoriels.

Industrie alimentaire

> Alimento

Le centre de formation de et par l'industrie alimentaire en Belgique, Alimento - IFP asbl (Initiatives de Formation Professionnelle de l'industrie alimentaire) propose des actions pour la formation des travailleurs.euses ou des stagiaires, des outils pédagogiques, un soutien pour contacter les entreprises de l'agroalimentaire ou organiser des visites des Centres de compétences Epicuris et FormAlim.

**Infos : Nomiki Macrillo -
Tél : 02/528.89. 50 -
nomiki.macrillo@alimento.be**

Métiers de bouche

> Epicuris

Epicuris est le Centre de compétences des "Métiers de bouche" (métiers du secteur Horeca, boulangers, pâtisseries...). Il propose aussi des formations dans le domaine de l'alimentation durable.

Les formations sont réservées prioritairement aux travailleurs.euses des commissions paritaires 118 et 119. Les travailleurs de notre secteur peuvent y participer gratuitement sous réserve de places disponibles.

**Infos : Caroline Schroeder -
Tél : 0497/57.00.85 -
caroline.schroeder@
formation-epicuris.be -
http://www.formation-
epicuris.be/**



Industrie graphique

> Le Cepegra

Les formations du Centre de compétences de l'industrie graphique en impression, multi-média, traitement d'image et webdesign sont accessibles aux travailleurs du secteur CISP (CP 329.02) via une convention avec notre Fonds sectoriel de formation, le Fonds 4S.

Infos : <https://www.fonds-4s.org/catalogues.html>

Tourisme

> Le Centre de compétences Tourisme

Les formations du Centre de compétences dédié au tourisme sont accessibles aux travailleurs.euses du secteur CISP (CP 329.02) via une convention avec notre Fonds sectoriel de formation, le Fonds 4S.

Infos : www.formation-tourisme.be

Accueil de l'enfance et animation

> Formapef

Dans le catalogue Formapef qui propose une offre de formation commune à 4 fonds sectoriels du non-marchand dont le Fonds 4S, les formateurs.trices engagé.e.s dans les filières animation et accueil de l'enfance trouveront plusieurs formations spécifiques à leur métier.

Infos : <http://www.apefasbl.org/formapef>

Métiers verts

> La Mission wallonne des secteurs verts

Les formations organisées par la MWSV, à l'exception des modules relevant des rubriques "Agriculture" et "Machines agricoles", sont accessibles aux travailleurs de la CP 329.02.

**Infos : Olivier Lespagnol -
Tél : 065/61.13.70 -
olivier.lespagnol@secteursverts.be
- <http://www.secteursverts.be/index.php/catalogue>**

Construction

> Plateforme "building your learning"

Constructiv² propose une bibliothèque numérique interactive où vous trouverez un grand nombre de ressources didactiques en relation avec les réalités de la construction.

**La plateforme est accessible via :
<https://www.buildingyourlearning.be/>
L'accès est gratuit, mais nécessite de s'enregistrer pour y télécharger les documents.**

² Constructiv est une organisation prestataire de services pour le secteur de la construction rattachée à la Commission paritaire de la Construction (CP 124).

Le coût de participation

Le coût de participation aux formations organisées par le CEPEGRA, le CDD Tourisme, la MWSV et Formapef est directement facturé au Fonds 4S et comptabilisé dans le budget maximum autorisé (BMA) de l'association.

Pour en savoir plus :

<https://www.fonds-4s.org/soutien-formation/catalogues-conventionnes/>



Formations en gestion et en ressources humaines



Avec la CESSOC

Le Département de Formation des Cadres de la CESSOC soutient la professionnalisation du secteur sportif et socioculturel par la formation des cadres et gestionnaires des associations du secteur.

Infos : Valérie Vreeswijk -
Tél : 02/512.03.58 -
valerie.vreeswijk@cessoc.be -
www.cessoc.be

Avec la FESEFA

La FESEFA, Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes organise, à destination de ses membres, des "Matinées juridiques de la FESEFA" en lien avec la législation sociale et les normes de droit.

Infos :
www.fesefa.be/formation/fesefa.be



Avec l'Unipso

L'Unipso, Union des Entreprises à Profit Social, organise une formation à destination des responsables de ce secteur : "Gestion d'une entreprise à valeurs sociales", Go For. Elle propose aussi des cycles courts sur des sujets d'actualité, des conférences/débats et des séminaires en partenariat avec le MIAS (Master en Ingénierie et Actions Sociales).

Infos : Cécile de Préval -
Tél : 02/210.53.01 -
cecile.depreval@unipso.be -
www.unipso.be

Soutenir la formation continuée

Le Fonds 4S

Le Fonds 4S est le Fonds de sécurité d'existence de la Commission paritaire 329 destiné à soutenir les initiatives de professionnalisation du secteur. Il propose 3 actions de soutien financier à la formation : les actions clés sur portes, les projets sur mesure ou les formations issues de catalogues conventionnés. Celles-ci peuvent être soutenues dans les limites des critères propres à chacune d'elle et du Budget maximum autorisé (BMA) défini pour chaque association.

Découvrez tous les critères, les actes de candidature, les modes d'emploi sur
www.fonds-4s.org.



Competentia

Competentia est un espace d'échanges, d'outils de gestion des compétences, à destination du secteur non marchand. Le site collaboratif permet d'identifier le profil compétences de votre association. Les outils mis en ligne ont pour objectifs de gérer et favoriser l'apprentissage, de recruter et accueillir les nouveaux travailleurs.euse.s et de faciliter l'acquisition de compétences.

Plus d'infos :
https://www.competentia.be/

Les ressources

> L'Essor

L'essor

Revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, l'Essor propose des informations sur l'évolution du secteur et sur des sujets qui font l'actualité. Disponible dans chaque centre et sur le site interfedeb.be. Vous souhaitez recevoir la version électronique, adressez un mail à nathalie.pieront@interfedeb.be.

> Les Actus de la formation

Retrouvez-y chaque mois les infos sur le programme de formation, les Matinales, les Groupes d'échanges de pratiques, les publications de l'Interfédé... Mais aussi l'actualité du Consortium de la validation des compétences, du Service francophone des métiers et des qualifications et du Fonds 4S. Inscrivez-vous sur interfedeb.be pour la recevoir.

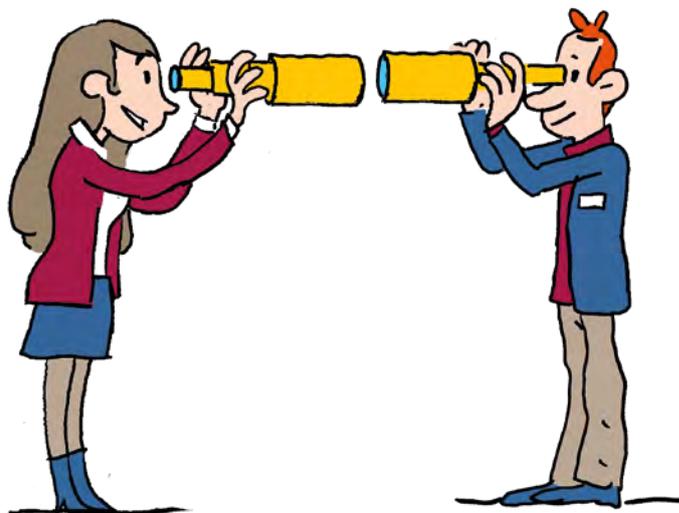
> Site de l'Interfédé

Sur le site, vous trouverez notamment "Épinglé pour vous" qui rassemble des offres de formation, informations et lectures pertinentes que nos partenaires ou des opérateurs de formation nous communiquent. L'information y est classée par catégories (formations, ressources, offres d'emploi et événement).

"Nos actualités" présente des actus du secteur des CISP. Cette partie est classée en actu Interfédé, CISP et politique.

> Les Cahiers de l'Interfédé

C'est dans Les Cahiers de l'Interfédé que sont partagés et diffusés des recherches internes au secteur, de "bonnes pratiques" en matière de formation avec des adultes, des référentiels produits par l'Interfédé et liés aux filières des centres et aux métiers du secteur... ●



Contacts utiles

La coordination pédagogique à l'Interfédé

Raphaël Claus, adjoint à la coordination pédagogique, raphael.claus@interfedeb.be
Anaïs Mathieu, assistante à la coordination pédagogique, anais.mathieu@interfedeb.be
Marina Mirkes, coordinatrice pédagogique, marina.mirkes@interfedeb.be
Charlotte Hoffmann, médiatrice numérique, charlotte.hoffmann@interfedeb.be

Pour les questions administratives : **Nathalie Pieront** est à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h00 et le mercredi de 9h à 12h - nathalie.pieront@interfedeb.be - Tel : 081/74.32.00

Relais pédagogiques dans les fédérations

Salima Amjahad, permanente pour AID.
Jean-Luc Vrancken, directeur de CAIPS et administrateur à l'Interfédé
Véronique Dupont, permanente pour ALEAP
Joël Gillaux, directeur de Lire et Ecrire Wallonie et administrateur à l'Interfédé.
Morgane Eeman, coordinatrice responsable pédagogique et des relations extérieures pour ACFI BY UNESSA et administratrice à l'Interfédé.

Infos pratiques : comment s'inscrire ?

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Interfédé.
L'inscription peut se faire en ligne via l'adresse : www.interfedeb.be/infos-pratiques/
Un formulaire d'inscription sera rempli par participant et par module, en y précisant vos attentes.

Versez les frais de participation dès réception de la facture. Les boissons et sandwiches de midi sont compris dans le prix demandé.

Une confirmation parviendra au plus tard 10 jours avant la première journée de formation au travailleur inscrit et à la

coordination/direction du centre par un courrier électronique et/ou postal. Celui-ci contiendra les informations pratiques (dates, lieu, plan d'accès...).

Absence et désistement : si vous êtes empêché.e de participer à un module ou à une journée de formation, merci d'en avvertir le plus rapidement possible le secrétariat de l'Interfédé (081/74.32.00 - nathalie.pieront@interfedeb.be). Les frais de participation ne seront pas remboursés en

cas de désistement tardif (moins de 10 jours ouvrables avant la formation). Toute formation entamée est due entièrement.

Une attestation de participation est délivrée à la fin de la formation à chaque participant.e présent.e.

Horaire et lieu des formations : sauf indications contraires les formations ont lieu au siège de l'Interfédé, à Namur, rue Marie-Henriette, 19/21, de 9h00 à 16h30 (accueil à partir de 8h45).

Plan d'accès





L'essor

L'essor de l'Interfédé :
La revue trimestrielle
du secteur de l'insertion
socioprofessionnelle

Rue Marie-Henriette, 19-21
 5000 Namur
 Tél.: 081/74 32 00
 Fax : 081/74 81 24
 secretariat@interfedeb.e

Mise en page :
 Olagil
 www.olagil.be

Les données diffusées pourront
 être reproduites par tout
 utilisateur qui sera tenu
 d'en indiquer la source.

Interfédération des CISP asbl
 ACFI BY UNESSA • AID • ALEAP
 • CAIPS • Lire et Ecrire Wallonie

Numéro d'entreprise :
 BE 0439.244.011
 N° de compte :
 BE60 0013 2078 8170

Les cinq fédérations membres de l'Interfédération des CISP sont :

**ACFI BY UNESSA Action Coordonnée
 de Formation et d'Insertion**
 www.acfi.be
 tél. 02/640.44.07

**AID Actions Intégrées
 de Développement**
 www.aid-com.be
 tél. 02/246.38.61 (62 ou 65)

**ALEAP Association Libre
 d'Entreprises d'Apprentissage
 Professionnel**
 www.aLeap.be
 tél. 081/24.01.90

**CAIPS Concertation
 des Ateliers d'Insertion
 Professionnelle et Sociale**
 www.caips.be
 tél. 04/337.89.64

Lire et Ecrire Wallonie
 www.lire-et-ecrire.be
 tél. 081/24.25.00

Le Comité de rédaction
 Salima AMJAHAD
 Bernard ANTOINE
 Justine DUCHESNE
 Véronique DUPONT
 Véronique KINET
 Céline LAMBEAU
 Jessica LOSON
 Anne-Hélène LULLING
 Françoise ROBERT
 Inès WILMET

Secrétaire de rédaction
 Véronique Kinet 081/74.32.00
 secretariat@interfedeb.e

Rédactrice en chef
 Véronique DUPONT

**Ont contribué à la rédaction
 des articles**
 Frédéric ANDRIEN,
 Raphaël CLAUS, Charlotte
 HOFFMANN, Anaïs MATHIEU,
 Marina MIRKES

Crédit illustrations
 Vincent Rif - www.vincentrif.com



www.interfedeb.e

*Interfédération
 des Centres d'insertion
 socioprofessionnelle
 ASBL*



Wallonie

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
 INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Avec le soutien de la Wallonie
 et du Fonds social européen